

LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 266 avril 2024- Trente et unième année

Le combat de l'avenir

SOMMAIRE

- UKRAINE , débat au parlement, Une médiocre manipulation !... Jacques MYARD
- GEORGES POMPIDOU UNE VISION DE LA FRANCE ... Christine ALFARGE
- De la guerre en Ukraine aux européennes de 2024...Paul Kloboukoff
- Hommage à l'amiral Philippe De Gaulle... Claude Jacquemart
- Derniers souvenirs... Livre de Philippe De Gaulle
- Philippe De Gaulle ... Hervé Gaymard
- Philippe De Gaulle... Jacques Godfrain
- EXPOSITION à l'occasion du 80e anniversaire de la Libération de Paris...

page2
page3
page5
page8
page9
page10
page11
page12



L'Amiral Philippe de Gaulle nous quitte après avoir défendu par les armes une certaine idée de la France comme son père Charles de Gaulle. Nous garderons toujours en mémoire leurs combats, nous leur devons notre liberté. Gloire à Philippe de Gaulle, combattant de la France Libre, une France indépendante, une France souveraine qui tient son rang dans le concert des Nations. Vaste programme comme aurait dit le Général de Gaulle...

Jacques Myard



Par Jacques MYARD,

Ukraine , débat au parlement, Une médiocre manipulation !

J'ai commenté sévèrement sur le *Courrier des stratégies* les déclarations du chef de l'Etat sur l'envoi de troupes au sol en Ukraine. vous pouvez en prendre connaissance en cliquant sur le lien ci-dessous

https://youtu.be/QV_Kyf4Folo

Après ses déclarations qui ont suscité une levée de boucliers en Europe et dans le monde, Emmanuel Macron a demandé au gouvernement de faire

"devant le Parlement une déclaration" relative à "l'accord bilatéral de sécurité conclu avec l'Ukraine le 16 février 2024 et à la situation en Ukraine, suivie d'un débat et d'un vote",

ainsi que l' a annoncé l'Élysée ce mardi 27 février dans un communiqué.

L'article 50-1 de la Constitution dispose :

« Devant l'une ou l'autre des assemblées, le Gouvernement peut, de sa propre initiative ou à la demande d'un groupe parlementaire au sens de l'article 51-1, faire sur un sujet déterminé, une déclaration qui donne lieu à débat et peut, s'il le décide, faire l'objet d'un vote sans engager sa responsabilité. »

A l'évidence le communiqué de l'Élysée ne manque pas de sel; c'est une grossière manipulation, voire une violation de la Constitution. Il suffit de procéder à une analyse de cet accord pour s'en convaincre.

Analyse de l'« Accord de Coopération en matière de sécurité entre la France et l'Ukraine. »

-la forme et la rédaction de l'accord ne laissent aucun doute sur son origine. C'est une mauvaise traduction d'une version anglaise signée avec un pays anglo-saxon. Il est rédigé au futur de l'indicatif qui correspond au « shall » anglais, à traduire en réalité par « doit ».

-En application de l'article 53 de la Constitution, dont les principales dispositions sont ci-dessous,

« Les traités ...ou accords relatifs à l'organisation internationale, ceux qui engagent les finances de l'État...ne peuvent être ratifiés ou approuvés qu'en vertu d'une loi.

Ils ne prennent effet qu'après avoir été ratifiés ou approuvés. »

Or l'analyse de l'accord ne permet pas de douter: cet accord entre dans le champ d'application de l'article 53.

Au point IV, « la France s'engage à fournir 3 milliards de soutien supplémentaire », au point II, « Le participant français fournira une assistance militaire.. », au demeurant beaucoup d'autres stipulations sont autant d'engagements financiers !

La France s'engage à soutenir l'Ukraine à adhérer à l'Union européenne et à l'OTAN, ce qui relève de l'organisation internationale stricto sensu !



Au passage, le gouvernement oublie un peu vite l'article 88-5 de la Constitution :

« Tout projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif à l'adhésion d'un État à l'Union européenne est soumis à référendum par le Président de la République. »

Or en violation des dispositions pertinentes ci-dessus, l'accord en cause stipule in fine: « Le présent accord prendra effet à la date de sa signature », à savoir le 16 février 2024.

Il aurait dû être signé avec la disposition suivante « Cet accord entrera en vigueur à la date de la dernière notification de l'accomplissement des procédures requises par les dispositions constitutionnelles de chacune des Parties, ».

Cet accord est une violation de la Constitution, une insulte au Parlement, une forfaiture du gouvernement !

« Le mépris est la maladie dangereuse d'un Etat, dont la contagion se répand le plus aisément et le plus promptement du chef dans les membres. »

Cardinal de Retz

« Les tragédies de l'Histoire révèlent les grands Hommes, mais ce sont les médiocres qui provoquent les tragédies. »

Maurice Druon, les Rois Maudits

**Jacques Myard Maire de Maisons-Laffitte Membre honoraire du Parlement, Président du CNR et de l'Académie du gaullisme.*



GEORGES POMPIDOU, UNE VISION DE LA FRANCE

« Toute politique implique quelque idée de l'homme. »
(Paul Valéry)

Par Christine ALFARGE,

Il n'est, pour Georges Pompidou, « pas d'esprit plus critique, pas d'écrivain plus rigoureux que Paul Valéry. Il ne croit qu'à un art patiemment et intelligemment élaboré. Il ordonne et dose les mots comme d'autres les chiffres ou les corps chimiques. »

Le réalisme de Georges Pompidou, Premier ministre, le 14 avril 1962.

Avec Georges Pompidou, on a pu voir un regard lucide et passionné, constamment tourné vers l'avenir. Comme le général De Gaulle, Georges Pompidou, l'homme de lettres, est fasciné par le progrès et la modernité et accélérera la métamorphose de la France en faveur des technologies et de la recherche.

« Est-il besoin de souligner qu'il ne peut y avoir de politique d'aménagement du territoire, de politique agricole à long terme, de répartition des investissements en matière de routes ou de téléphone sans un plan indicatif des objectifs généraux de notre économie ? » écrivait Georges Pompidou.

À ce titre, l'ambition économique du général De Gaulle sera, à travers le Plan, de fixer les objectifs et les priorités pour les années suivantes. Selon lui, « Il ne suffit pas de faire bien ce que l'on fait, il faut le faire mieux que les autres. » Au moment où il reprend la charge du pouvoir, le général de Gaulle se trouvait devant le traité de Rome du 25 mars 1957 que l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et bien sûr la France avaient signé, dans lequel il était question d'un accord économique pour instituer un marché commun entre les six. Cet accord avait été ratifié, le 9 juillet 1957, par le Parlement français.

« Mais plus encore que le texte même du Plan, importe l'esprit dans lequel il est conçu et appliqué. Et ceci touche à l'attitude fondamentale de l'État vis-à-vis de l'activité économique toute entière. » écrivait Georges Pompidou.

Quelle direction donner à l'effort économique ? Selon la pensée du général de Gaulle, notre pays doit vivre avec son temps. « Pour produire beaucoup, pour le faire à des conditions qui facilitent les échanges, pour renouveler constamment par l'invention ce qu'il fabrique dans ses usines et récolte dans ses champs, il lui faut se transformer à mesure et profondément. » Charles de Gaulle a montré sa volonté de faire bouger tous les leviers, expansion, productivité, concurrence, concentration, vont s'imposer à l'économie française. Pour faire rayonner la France, « il ne suffit pas à l'industrie, à l'agriculture, au commerce, de fabriquer, récolter, échanger toujours autant, il faut qu'ils fabriquent, récoltent, échangent de plus en plus. » écrira-t-il dans ses Mémoires.

Face à la concurrence internationale, nos entreprises ne devaient pas être en reste, le général voulait leur donner une impulsion forte, pour les inciter à devenir plus compétitives et travailler ensemble. Il se résout au Marché Commun pour aller vers la suppression des douanes entre les Six, libérant le plus largement possible les échanges commerciaux dans l'intérêt de son pays. Depuis la fin de la guerre, le développement de l'hyperpuissance américaine dans le domaine économique, est une réalité dont le général De Gaulle tiendra compte en acceptant la mise en œuvre du Marché commun.

Il s'agissait également de s'adapter par des investissements publics et privés à la modernisation des outils de production, comme il l'écrira dans ses Mémoires « les dépenses de développement dépasseront toujours celles de fonctionnement, tels la recherche fondamentale, l'espace, l'atome, l'aviation, l'informatique, ... » des activités de pointe à partir desquelles la notion de progrès prend tout son sens. Et bien sûr, la monnaie, reflet de la santé économique et du crédit, favorisant l'esprit d'entreprise et la paix sociale. Elle reste le critère indispensable de notre influence internationale et notre indépendance.

Une France au croisement de son destin.

« Toute éclipse du gaullisme depuis vingt-cinq ans a été une éclipse de la conscience nationale. Si l'on veut demain dépasser l'idée de nation et



donner quelque réalité à la notion d'Europe, c'est encore une fois en faisant appel à ce qu'il y a d'actif, de créateur, je dirai de spirituel dans les hommes, et d'ailleurs dans les nations, que l'on y parviendra et non en s'abritant derrière la crainte, la démission ou même l'intérêt. » écrivait Georges Pompidou qui voulait inventer une France nouvelle.

Pendant ses années passées à Matignon, Georges Pompidou fut convaincu que « l'État peut et doit orienter dans ses grandes lignes l'économie nationale. Il ne doit pas la diriger, car il ne le peut pas. »

Quelles sont les grandes réalisations de cette période ?

Selon Hervé Gaymard, « Georges Pompidou, certes normalien, agrégé de lettres classiques et auteur d'une Anthologie de la poésie française de référence, était un homme de progrès, passionné par l'avenir. Sa grande intelligence, son esprit de synthèse, sa capacité de discernement faisait merveille pour aborder les sujets scientifiques. »

« De 1962 à 1974, il sera un ardent modernisateur. Le plan électronucléaire de 1973, porté par Pierre Messmer, prolonge les choix stratégiques gaulliens de la fin des années soixante et dote la France d'un réseau de centrales nucléaires assurant son autosuffisance énergétique mais aussi d'une expertise et d'un contrôle de la totalité du processus industriel. Les récents déboires de la filière, illustrés par les avaries de l'EPR, font hélas mesurer le terrain perdu. »

Georges Pompidou, face à mai 1968.

« Dans la gestion de la crise, Georges Pompidou a choisi une stratégie dont il ne veut pas s'écarter. Elle est fondée sur deux idées. La première est de calmer l'excitation universitaire en évitant les affrontements brutaux et, par-dessus tout, de verser le sang. La seconde est d'empêcher la jonction des revendications syndicales, qui ont resurgi, avec l'anarchie étudiante (d'où la conclusion rapide, dimanche 6 mai, des accords de Grenelle). Malgré le défilé commun du 13 mai, l'alliance, dont rêvent certains, entre Billancourt et la Sorbonne ne se fera pas. Le Premier ministre tient tant bien que mal sur cette fragile position, jusqu'à la gigantesque manifestation populaire du 30 mai qui balaie tout et renvoie chacun chez soi, en conclusion de l'appel radiodiffusé du général De Gaulle. » écrivait Pierre Messmer.

« Les réunions quotidiennes de mai 1968 ont transformé mes rapports avec Georges Pompidou. Je connaissais son intelligence, sa culture, son enracinement dans le terroir d'Auvergne. Maintenant, dans la crise, je vois qu'il est aussi un homme d'État.

Il sait où il veut aller et avec quels moyens. Il contourne ou écarte les obstacles sans hésiter, affronte l'Assemblée nationale habilement et fermement, réussit à convaincre le général De Gaulle de lui faire confiance pour gérer cette crise, de renoncer au référendum pour lui préférer la dissolution de l'Assemblée nationale. »

« Pourquoi m'a-t-il choisi, de préférence à tel ou tel autre possible ? Ministre des Armées, j'avais été le principal exécutant d'une politique de défense qui a donné une nouvelle orientation à l'histoire de notre pays et j'étais d'autant plus fier de mon action qu'elle contribuait à assurer notre indépendance. »

Entre Georges Pompidou et Pierre Messmer, un rapport de confiance.

Infatigable héros, Pierre Messmer, compagnon de la Libération, a toujours mis sa lucidité et son courage au service de la France, comme ministre des Armées du général De Gaulle puis comme Premier ministre de Georges Pompidou. « Pour l'indépendance de la France et le bien des Français, il est urgent de définir et de mettre en œuvre une politique efficace de production et de consommation d'énergie. » écrivait-il.

Dans les industries de pointe auxquelles le général De Gaulle s'était attaché, les progrès continuent et la coopération internationale s'organise. Georges Pompidou a suivi la pratique du général De Gaulle dirigeant lui-même la politique extérieure de la France avec le ministre des Affaires étrangères pour principal collaborateur.

La politique française de défense nationale engagée dès les débuts de la Vème République, basée essentiellement sur la force de dissuasion nucléaire, demeurera inchangée avec tous les successeurs du général De Gaulle, Georges Pompidou en tête, malgré les évolutions du contexte international. « Les successeurs à l'Élysée du général De Gaulle, sans réaffirmer publiquement cette politique tous azimuts, n'y ont jamais renoncé. » écrivait Pierre Messmer. En ce qui concerne l'Europe, Georges Pompidou annonce le 16 mars 1972 à l'Élysée la tenue d'un référendum proposant l'adhésion de la Grande Bretagne à la communauté européenne : « Ayant pris moi-même des responsabilités personnelles à La Haye d'abord dans mes entretiens avec M. Heath ensuite, en autorisant enfin la signature du Traité, j'estime qu'il est de mon devoir et qu'il est fondamentalement démocratique, d'appeler les Français qui m'ont élu directement à se prononcer directement sur cette politique en faveur de l'Europe. »



Cela n'empêche pas Georges Pompidou de s'affirmer en défenseur de la francophonie : « Je dis que si demain l'Angleterre étant entrée dans le Marché commun, ce qui est probable, il arrivait que le français ne reste pas ce qu'il est actuellement, la première langue de travail de l'Europe, alors l'Europe ne serait jamais tout à fait européenne. Car l'anglais n'est plus la langue de la seule Angleterre, il est avant tout pour le monde entier, la langue de l'Amérique. Or l'Europe ne sera l'Europe que si elle se distingue, je ne dis pas se coupe, je dis se distingue de l'Amérique. »

L'érosion des libertés fondamentales.

Dans les années 1960, Georges Pompidou évoque souvent la crise de civilisation, réfléchissant à la dualité entre un univers techniciste et déshumanisé et un univers poétique agricole plus classique. « Je suis de ceux qui pensent que dans cinquante ans la fortune consistera à pouvoir s'offrir la vie du paysan aisé du début du vingtième siècle, à bien des égards, c'est-à-dire de l'espace autour de soi, de l'air pur, des œufs frais, des poules élevées avec du grain, etc.

On y ajoute des piscines et des automobiles, mais ce n'est pas une modification fondamentale, il reste le besoin d'air, de pureté, de liberté (...) Quoi qu'il en soit, il faudra bien remettre en place des valeurs qui puissent servir de fondement à la société en même temps qu'assurer l'équilibre moral des individus. Il est inutile de chercher à ralentir le progrès scientifique, technique et matériel. On ne peut que s'en accommoder et chercher à préserver ou à recréer les valeurs élémentaires dont chacun a besoin pour se satisfaire de ses conditions de vie. »

Cinquante ans après sa disparition, le 2 avril 1974, Georges Pompidou au-delà de son pragmatisme, nous parle aussi de poésie, « la passion de la poésie, avoue-t-il, dont on me prédisait lorsque j'étais enfant qu'elle passerait, a persisté au-delà du milieu du champ de la vie (...) À cet âge où chacun est tenté de faire le point, l'idée m'est venue tout naturellement de mettre ensemble mes poèmes préférés, la poésie de Hugo n'est pas celle qui me touche le plus, mais il accumule par milliers d'admirables vers, la perfection suprême de La Fontaine ou de Racine, de Baudelaire ou de Mallarmé, de Paul Eluard, le seul contemporain, poète parmi les poètes.

L'avenir de la France, une espérance.

Georges Pompidou n'avait de cesse de s'interroger sur l'avenir de la France. Il a incarné la génération du gaullisme. Il est celui qui fait rentrer la France dans la modernité. « Ce que je veux que l'on retienne, plus que mon nom, c'est que la France a connu une période heureuse ». Son souhait le plus cher a triomphé, les Français gardent toujours la nostalgie d'une France heureuse, d'un président qui voulait le bonheur de tous !

« Il ne suffit pas d'être un grand homme, il faut l'être au bon moment » écrivait Georges Pompidou en pensant au général De Gaulle. Qu'on le veuille ou non, il y avait un mimétisme entre les deux hommes, un esprit clairvoyant, un éclat de lumière, la même espérance s'agissant de la France, son avenir!

*Christine ALFARGE Secrétaire générale de l'Académie du Gaullisme



par Paul Kloboukoff,

De la guerre en Ukraine aux européennes de 2024

Que ceux qui disent ou pensent que la France donne trop à l'Ukraine se détrompent. Depuis l'invasion des troupes russes en 2022, vu son déficit public structurel et son énorme dette, notre pays n'a dépensé que 0,540 milliards d'euros. Kiev peut surtout remercier les Etats-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Pologne pour leurs aides apportées jusqu'ici.

Pourquoi le président Macron s'est-il décidé depuis février 2024 à menacer la Russie d'une intervention militaire française et/ou occidentale en Ukraine sans l'accord des Etats membres de l'UE et de l'OTAN ? Jusqu'à quel point faut-il s'inquiéter de son insistance et de ce qu'il a appelé une « ambiguïté stratégique » ? Est-ce une manœuvre politicienne irresponsable à l'approche des élections européennes de juin auxquelles le Rassemblement national est donné en tête, loin devant Renaissance, son parti ? Que change l'attentat islamiste meurtrier du 22 mars à Moscou dans l'appréciation par les Français des dangers qui pèsent sur nous ? Voici les principales questions abordées dans le présent document.

I - Des éclaircissements à propos des aides à l'Ukraine

Le gouvernement français affiche un soutien XXL à l'Ukraine

Le 24 février 2022, le président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine a déclenché l'invasion de l'Ukraine par ses troupes. Aussitôt, la France et ses partenaires européens se sont déclarés solidaires du pays agressé et lui ont apporté leur aide. En décembre 2023, sur son site defense.gouv.fr, le ministère des Armées a fait le point sur l'assistance de la France pendant presque deux ans dans un article intitulé « Soutien de la France à l'Ukraine : quel bilan depuis le début de la Guerre » (1). On peut y lire que « Depuis le début de la guerre, la France apporte son soutien à l'Ukraine en fournissant des capacités complètes adaptées aux demandes et aux besoins des Ukrainiens. Ces livraisons respectent toujours les trois mêmes critères : livrer ce dont l'Ukraine a besoin, sans fragiliser les armées françaises et **en maîtrisant l'escalade** ». On pourra se demander en quoi « l'escalade » a été maîtrisée. D'autant que le ministère indique que : - dans un 1^{er} temps, la France a livré des missiles antichars et antiaériens, ainsi que des équipements de protection et des armements individuels ; - dans un 2^{ème} temps, elle a fourni « des systèmes plus lourds et plus complexes : des véhicules légers, des blindés et surtout des systèmes d'artillerie Caesar », au nombre de 18, avec leurs munitions et les formations à leur utilisation et à leur maintenance ; - dans un 3^{ème} temps, elle a fourni, « entre autres », deux systèmes anti-aériens Crotale NG, qui permettent de « lutter contre les drones, les missiles et les bombardements aériens », plus des lance-roquettes multiples (LRU) ; - en 2023, « le soutien militaire se poursuit et se renforce », avec des engins blindés AMX-10 RC, notamment. Ces livraisons auraient « également entraîné une dynamique, parmi nos partenaires, d'envoi de chars de combat de conception occidentale » ; - en parallèle, la France continue de livrer des munitions, des missiles sol-air, 12 Caesar, un radar de veille air longue distance GM 200 et un système SAMP/T pour renforcer la défense aérienne ; - des missiles Scalp ont aussi été promis.

Des programmes importants de formation sont également déployés, en relation avec les matériels fournis, mais aussi des formations de soldats au combat. En 2023 : - 8 000 soldats en France ; - 600 soldats en Pologne. + Poursuite prévue en 2024, avec naval et aérien. Des pilotes de chasse formés en France et dans d'autres pays européens arriveront en 2024.

Impressionnant ! Un tel soutien permettrait de comprendre pourquoi notre président n'a eu de cesse de proclamer (jusqu'en 2024) que la France n'était pas un « cobelligérant » dans la guerre sur le sol ukrainien.



Cependant, avec cette longue liste d'armements, une précision importante a été omise. Quelles livraisons ont été financées par la France, et qu'à payé l'Ukraine ? Une partie de la réponse se trouve dans « *La mise en place de mécanismes financiers* ». Ainsi : - un fonds spécial de soutien à l'Ukraine a été créé en octobre 2022 pour « permettre à l'Ukraine de contractualiser avec la BITD [entreprises de l'industrie de la défense] française et de disposer, dans les meilleurs délais et au meilleur prix, des armements dont elle a besoin ». Ce fonds a été doté de 200 millions (M) d'euros pour l'année 2023 et réabondé de la même somme en fin d'année 2023 ; - la « *Facilité européenne de paix* » (FEP), créée en 2021 pour permettre les livraisons d'équipements militaires à l'Ukraine par les Etats membres, a permis de mobiliser 7,2 milliards (Mds) € [de crédits] au profit de l'Ukraine.

En réalité, deux ans de soutien parcimonieux de la France à Kiev

Evidemment, avec un déficit public persistant qui a avoisiné **5,5% du PIB** en 2023 et une dette publique qui s'est alourdie de + 550 Mds € depuis mi 2017 pour atteindre **2 785 Mds €** aujourd'hui, soit 115% du montant du PIB de 2023, le soutien financier réel de la France en faveur de l'Ukraine a été parcimonieux.

Le 31 janvier 2024, la veille du Conseil européen exceptionnel sur le soutien des Vingt-Sept à l'Ukraine, un « état des lieux » a été dressé et les engagements pour 2024 ont été examinés. Il en est ressorti que depuis le début de la guerre, le soutien de l'UE a atteint **28 Mds €**. Et 20 Mds sont prévus pour l'année 2024.

En matière de soutien bilatéral depuis le début de la guerre, selon l'Institut Kiel, réputé crédible, Paris arriverait seulement en **15^{ème} position**, avec des cessions et des aides financières chiffrées à **0,540 Md €**, derrière l'Italie, à **0,690 Mds €**, et très loin derrière la Pologne, à **3 Mds €**, le Royaume-Uni, à **6,6 Mds**, et l'Allemagne, à **17,1 Mds**. L'aide américaine se monterait à **43,9 Mds €**.

Ces infos sont consignées dans un article sur le site lemonde.fr du 31 janvier 2024 intitulé : **Guerre en Ukraine : la France à la traîne en matière d'aide militaire à Kiev** (2).

Selon un chercheur de l'Institut français des relations internationales (IFRI), « *Si on parle en masse, c'est-à-dire en nombres d'équipements cédés, il n'y a pas de comparaison possible entre la France et l'Allemagne* ». Des experts ont décompté que Berlin a cédé 48 chars de combat à Kiev (contre zéro par la France), 16 blindés de déminage (contre 0) et 52 blindés de défense antiaérienne, tandis que Paris n'en a pas fourni un seul. L'Allemagne aurait aussi cédé deux fois plus de munitions à l'Ukraine que la France.

Les Etats-Unis ont plus aidé l'Ukraine que l'UE et ses membres

Autre info, d'une autre source, le 1^{er} octobre 2023, latribune.fr avait titré un article « **Ukraine : Les Etats-Unis ont financé 110 milliards de dollars d'aide à Kiev depuis 2022** » (3). Ils auraient été les premiers soutiens de l'Ukraine, par des aides civiles et surtout militaires. Mais il n'est pas précisé quelles sont les parts respectives des dons et des prêts.

L'UE a voulu montrer les efforts communautaires consentis pour soutenir Kiev et a produit un bilan le 1^{er} février 2024 intitulé « Guerre en Ukraine : quels sont les montants des aides de l'Union européenne depuis 2022 ? » (4).

Un montant total de **85 Mds €** est d'abord affiché.

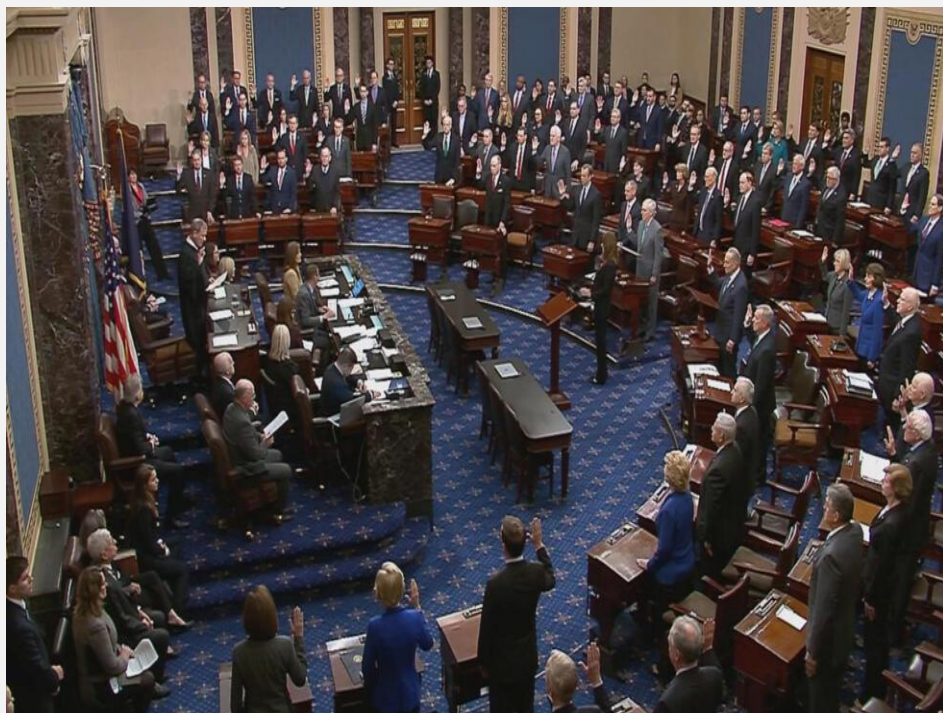
Puis, dans un tableau et dans la suite du document, sont présentées « *Les principales aides de l'Union européenne depuis 2022* ». On y trouve 29,4 Mds € d'aide financière, 18,4 Mds d'aide humanitaire et 5,6 Mds d'aide militaire. A ces 53,4 Mds d'aides de l'UE sont ajoutés 21,4 Mds de livraisons d'armes et de matériel militaire des Etats membres sur leurs fonds propres. Ce qui donne un nouveau total de **74,8 Mds €**... et non de **85 Mds**.

Autre problème, au sein de ces aides se trouvent mélangés des dons et des prêts. Combien de dons ? Combien de prêts ? Mystère !

Par contre, « *Destinée à la période 2024-2027, une facilité de 50 milliards d'euros a été approuvée le 1^{er} février 2024 par les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres, réunis en Conseil européen à Bruxelles. Un instrument constitué de 33 milliards d'euros de prêts et de 17 milliards de dons pour l'Ukraine* ».

60 Mds \$ d'aide à Kiev bloqués par la Chambre aux Etats-Unis

Mardi 13 février 2024, après d'âpres négociations, le Sénat américain a validé une enveloppe d'aide à l'Ukraine de **60 Mds de dollars**. Mais, les Républicains partisans de Trump, majoritaires à la Chambre des représentants, ont refusé d'examiner en l'état ce texte. Cette opposition fait partie du bras de fer entre Biden et Trump en pleine campagne des élections présidentielles. En échange de l'adoption d'une aide à Kiev, les Républicains demandent « un renforcement important de la politique migratoire notamment à la frontière avec le Mexique ». C'est ce qu'indique l'article du 13 février sur leparisien.fr intitulé « **Etats-Unis : le Sénat adopte une aide pour l'Ukraine, la Chambre refuse de l'examiner en l'état** » (5).



II - Vite la désescalade et des négociations de paix

Macron évoque l'envoi de troupes en Ukraine

Le 26 février, alors que s'achevait à Paris la Conférence internationale de soutien au peuple ukrainien (avec 21 chefs d'Etat), Emmanuel Macron a affirmé que « *l'envoi de troupes occidentales ne pouvait être exclu* », a rapporté Midi Libre (6).

Pourquoi ce réveil, tardif ? Pendant deux ans, depuis le début de l'invasion en Ukraine, Macron et « nos » médias s'étaient persuadés qu'avec le soutien international Kiev chasserait les troupes russes de son territoire. Il n'en est rien.

Et « *si la Russie gagne en Ukraine, on ne l'arrêtera pas, elle s'en prendra à d'autres pays...* ». Les pays baltes sont très inquiets... « *C'est l'Europe qui est en danger !* ».



Cette déclaration (de guerre ?) du 26 février a été faite sans le consensus de l'UE. Aussitôt, le chancelier Olaf Scholz a répliqué : « **Aucun soldat ne sera envoyé ni par les Etats européens ni par les Etats de l'OTAN sur le sol ukrainien** ». « **Ce qui été décidé entre nous dès le début continue à être valide pour l'avenir** ».

Des soldats français face à la Russie ? « Rien n'est exclu »

Le 27 février, linternaute.com a rapporté d'autres paroles prononcées par Macron la veille (7) : « *Nous ferons tout ce qu'il faut pour que la Russie ne puisse pas gagner cette guerre*... « *Tout ce qui est nécessaire* » et « *aussi longtemps que nécessaire* »... « **Il n'y a pas de consensus aujourd'hui pour envoyer de manière officielle, assumée et endossée des troupes au sol**. Mais en dynamique rien ne doit être exclu ».

Ces paroles empreintes d'une « **ambiguïté stratégique** » assumée ont été prolongées par le Premier ministre Gabriel Attal le 27 février au Salon de l'Agriculture. Ce dernier a estimé que « *on ne peut rien exclure dans une guerre* » qui se déroule « *au cœur de l'Europe* ». Au cœur, vraiment ?

Devant des réticences de pays européens qui craignent d'entrer en guerre ouverte contre la Russie, pour rassurer les alliés de l'Ukraine, Macron a rappelé qu'ils ne sont « *pas en guerre avec le peuple russe* », ils ont seulement pour mission de « *ne pas le laisser gagner en Ukraine* ». Il n'a pas précisé quelles troupes pourraient être envoyées en Ukraine.

Son discours a été accueilli par des feux nourris de la part de Jean-Luc Mélenchon (JLM) et de Marine Le Pen. L'Insoumis a ajouté « **Il est plus que temps de négocier la paix en Ukraine avec des clauses de sécurité mutuelle !** » Il est difficile de l'accuser d'avoir tort.

Macron réaffirme envisager « des opérations sur le terrain »

Au média Le Parisien, le président a répété le 16 mars (8) que « *des opérations sur le terrain* » en Ukraine n'étaient pas à exclure, et que la France se préparait « *à tous les scénarios* ». Il a déclaré « *Peut-être qu'à un moment donné- je ne le souhaite pas -, il faudra avoir des opérations sur le terrain, quelles qu'elles soient, pour contrer les forces russes* ».

Il a sans doute voulu (se ?) rassurer en expliquant « *nous n'avons pas face à nous une grande puissance. La Russie est une puissance moyenne dotée de l'arme nucléaire, mais dont le PIB est très inférieur à celui des Européens, de l'Allemagne, de la France* ». Certes, certes, certes ! Mais en tant que chef des Armées, il n'ignore pas que la Russie est la 1^{ère} puissance nucléaire mondiale. Il est possible de le vérifier, avec des chiffres à l'appui, dans l'article d'avril 2023 : Arme nucléaire : quelles sont les grandes puissances nucléaires du monde, sur le site caminteresse.fr (9).

On peut y lire que la Russie est la 1^{ère} puissance avec 5 977 ogives, suivie d'assez près par les Etats-Unis, qui en possèdent 5 428. Loin derrière, la Chine dispose de 350 ogives, la France, de 290, le Royaume-Uni, de 225. Quatre autres pays ont aussi un arsenal nucléaire, le Pakistan (165 ogives), l'Inde (160), Israël (90) et la Corée du Nord (20). Tout cela incite à bien réfléchir avant de se livrer à des provocations hasardeuses. L'heure n'est pas au « *Quoi qu'il en coûte* ».

Guerre en Ukraine : à Bruxelles, Emmanuel Macron veut entraîner l'Europe dans son « sursaut » face à la Russie »

Malgré cela et contre l'opinion de la majorité des Français qui ne veulent pas envoyer nos soldats se faire tuer en Ukraine, depuis le 26 février, Macron a persisté, affirmant que des « opérations » menées « sur le terrain » par des occidentaux seraient peut-être nécessaires « à un moment donné », même s'il « ne le souhaite pas ». Il veut un sursaut face à la Russie, car si Kiev perdait, « les conséquences seraient directes » pour les démocraties occidentales. Il appelle à une « prise de conscience » globale de la situation (10).

Il a prêché en vain et s'est heurté à une **fin de non-recevoir de Berlin, de Rome et de Madrid. Les Américains et l'OTAN** ont aussi dit **NIET** à une intervention armée en Ukraine. Macron a isolé la France.

En outre, au Conseil européen des 21 et 22 mars, il a beaucoup été question des diverses formes de soutien à Kiev et des sanctions financières contre Moscou, comme la confiscation des revenus des avoirs russes gelés, estimés à environ 3 Mds € par an. Mais l'examen d'une éventuelle intervention militaire occidentale en Ukraine n'était pas à l'ordre du jour.

L'attentat terroriste du 22 mars à Moscou a rebattu les cartes

Au début du concert donné par le groupe de rock Piknik le soir du vendredi 22 mars au Crocus City Hall devant environ 6 200 personnes, un groupe armé a pénétré dans la salle et a tiré sur la foule, avant de déclencher un incendie. L'attaque a fait 137 morts et 180 blessés. L'organisation terroriste islamique Daech a revendiqué l'attentat. Selon les autorités russes, les 4 auteurs ont été appréhendés alors qu'ils se dirigeaient vers la frontière de l'Ukraine.

Ce massacre a tout de suite rappelé aux Français les attentats perpétrés par trois commandos suicides de Daech qui s'étaient déroulés le 13 novembre 2015 au Stade de France pendant un match de foot France-Allemagne, dans les rues du 11^{ème} arrondissement et dans la salle de spectacle du Bataclan, où ils avaient donné lieu à de violents combats avec les forces de l'ordre et avaient fait 90 morts. Le bilan officiel total avait fait état de 130 morts et de 413 blessés.

Nos concitoyens ont réalisé que, pour eux, le danger le plus immédiat et le plus proche n'était pas la Russie, mais le terrorisme islamique. Inévitablement, cela a mis à mal la rhétorique macronnienne et probablement détourné encore plus de Français de l'idée folle d'envoyer des soldats occidentaux se battre aux côtés des Ukrainiens.

La paix impossible en Ukraine ?

De nombreux « plans de paix » ont été élaborés sans succès. Ceux de la Chine et de l'Italie ont fugitivement attiré l'attention. C'est à la Russie et à l'Ukraine d'essayer de trouver un terrain d'entente. Le plan en 10 points élaboré par Volodymyr Zelenski en 2023, qui prévoit notamment le retrait des troupes russes et le rétablissement de l'intégrité territoriale de l'Ukraine a été jugé irrecevable par la Russie. Le 23 mars, Kiev a souhaité l'organisation d'un sommet le 10 juin sur son plan de paix. En attendant un aréopage de représentants de 80 pays se penche sur ce plan. De son côté, le 15 mars, Dimitri Medvedev a présenté sa formule pour la paix en Ukraine en 7 points... aussitôt dénoncée comme un diktat par Kiev.



Aussi, entre ces propositions inconciliables, la recherche de la paix se trouve dans une impasse. Pour en sortir, ne serait-il pas recommandable de se souvenir des accords de Minsk de 2015 ? Sous l'égide d'Angela Merkel et de François Hollande, ils avaient eu le mérite de permettre un cessez-le-feu.

La démarche guerrière de Macron et les européennes de juin

Même s'il n'y avait pas eu l'attentat terroriste islamiste de Moscou, il était évident que les Français n'accepteraient pas l'idée d'envoyer des soldats français au combat en Ukraine. Alors, pourquoi Emmanuel Macron s'est-il engagé et a persisté dans cette manœuvre ? A cause des élections de juin et de la lourde défaite de Renaissance face au Rassemblement national annoncée et répétée par les sondages ?

Macron en est accusé par des opposants. Il chercherait à installer un climat de peur qui pousserait les Français à se rassembler, à se regrouper derrière leur président. Ce serait l'Union nationale face à une menace étrangère. Cela le renforcerait. Si c'est le cas, il se méprend depuis le début. En juin, il ne s'agira pas d'élections présidentielles ou législatives. Nous aurons à élire les députés des différents groupes du parlement de l'UE... en fonction d'enjeux européens, parmi lesquels le choix entre plus d'intégration sous la férule de la Commission et sa présidente VDL, d'un côté, et plus « d'Europe des nations », de l'autre.

Un dernier mot :

C'est principalement Poutine qui est dans le collimateur des alliés de l'Ukraine et, s'il exerce un pouvoir absolu, il n'est pas la Russie et/ou le peuple russe. Tout le monde semble d'accord là-dessus. Chez nous, Macron est président et a des prérogatives étendues, mais il n'est pas la France et/ou son peuple. Sa séquence guerrière et les réactions soulevées chez nous ont peut-être permis aux Etats voisins et amis de s'en apercevoir.

**Paul KLOBOUKOFF Académie du Gaullisme Le 26 mars 2024*

Quelques chiffres sur les dégâts humains causés par la guerre (aux fiabilités variables)

Soldats russes : - morts : 75 000 (selon Kiev) ; - tués ou gravement blessés : 392 000 (selon Kiev)
Soldats ukrainiens : - morts : 31 000 (selon Kiev) ; - tués ou gravement blessés : 383 000 (selon Moscou)
Civils : - morts en Ukraine : 10 378 ; - blessés : 19 632 (enregistrés par le Haut Commissariat de NU aux droits de l'homme)
Ukrainiens déplacés : - entre 3 et 4 millions (estimation 2024 du HCR) ; - 6,5 Mi à l'étranger et 3,7 déplacés de force à l'intérieur du pays (après 1 mois de guerre, estimation HCR)
Population de l'Ukraine, en Mi : - 1992 : 51,87 Mi ; - 2013 : 45,25 Mi ; - 2014 : 42,76 (sans la Crimée) ; - 2022 : 34,8 Mi ; - 2023 : 33,2 Mi ; - 2024 : 33,7 Mi (source FMI)

Sources et références

- (1) Soutien de la France à l'Ukraine : quel bilan depuis le début de la Guerre defense.gouv.fr/actualites/soutien-France-lukraine-quel-bilan-debut-guerre-le-18-12-2023
- (2) Guerre en Ukraine : la France à la traîne en matière d'aide militaire à Kiev lemonde.fr/international/article/2024/01/31/guerre-en-ukraine-la-France-a-la-traîne...
- (3) Ukraine : Les Etats-Unis ont financé 110 milliards de dollars d'aide à Kiev depuis 2022 latribune.fr/economie/international/ukraine-les-etats-unis... le 01/10/2023
- (4) « Guerre en Ukraine : quels sont les montants des aides de l'Union européenne depuis 2022 ? » touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/guerre-en-ukraine-quels-sont... le 01/02/2024
- (5) « Etats-Unis : le Sénat adopte une aide pour l'Ukraine, la Chambre refuse de l'examiner en l'état » leparisien.fr/international/etats-unis-le-senat-adopte... le 13/02/2024
- (6) Macron évoque l'envoi de troupes en Ukraine, la classe politique s'inquiète actu.orange.fr/france/macron-evoque-l-envoi... le 26/02/2024
- (7) Guerre en Ukraine : des soldats français face à la Russie ? « Rien n'est exclu » pour Macron linternaute.com/actualite/monde/4656537-guerre-en-ukraine-des-soldats-francais... le 27/02/2024
- (8) Guerre en Ukraine : Macron réaffirme envisager « des opérations sur le terrain » actu.orange.fr/monde/guerre-en-ukraine-macron-reaffirme... le 16/03/2024
- (9) Arme nucléaire : quelles sont les grandes puissances nucléaires du monde caminteresse.fr/societe/arme-nucleaire-quelles... le 24/04/2023
- (10) Guerre en Ukraine : à Bruxelles, Emmanuel Macron veut entraîner l'Europe dans son « sursaut » face à la Russie huffingtonpost.fr/international/article/guerre-en-ukraine... le 21/03/2024

Hommage à l'amiral Philippe De Gaulle, le fils du Général.

Par Claude Jacquemart

Figure de la Seconde Guerre mondiale, Philippe de Gaulle est mort. Il a passé la moitié de sa vie à défendre et perpétuer la mémoire de son père, le général de Gaulle. Il avait 102 ans.

Voici donc la fin d'un des plus grands hommes de France et d'un père qui m'a souvent donné l'impression qu'il aurait aussi bien sacrifié son fils que lui-même à son destin historique. » Le général de Gaulle l'appelait « *mon cher vieux garçon* ». Les irrévérencieux l'avaient baptisé « Sosthène », on ne sait trop pourquoi. L'amiral Philippe de Gaulle, qui avait hérité de son père la haute taille, la mine distante et certaines attitudes, avait fait carrière dans son ombre (mais non grâce à lui). Avant de s'instituer, à sa mort, le gardien de sa mémoire et de son œuvre, puis d'entrer en politique par la porte du Sénat. Philippe de Gaulle est mort à l'âge de 102 ans à Paris. « *Il est mort dans la nuit de mardi à mercredi à l'Institution nationale des Invalides dont il était pensionnaire depuis deux ans* », a précisé son fils Yves de Gaulle.

Philippe de Gaulle était né en 1921 dans une famille où l'on cultivait au plus haut point le sens des valeurs traditionnelles et de la nation. Travail, effort, respect de soi comme des autres et notamment des parents : tels étaient les maîtres mots. « *Il fallait toujours aller vers le meilleur, faire mieux que les autres* », confiera-t-il. Son père souhaitait l'orienter vers la diplomatie. Le jeune Philippe, lui, rêvait de la carrière militaire : « *À douze ans, je connaissais l'essentiel des batailles napoléoniennes.* »

Inspecteur général de la Marine

La guerre va décider de tout. Alors que son père, général de brigade à titre temporaire et sous-secrétaire d'État à la guerre, décide en juin 1940 de franchir le Rubicon et de rejoindre Londres, Philippe se trouve avec sa famille à Carantec, en Bretagne. À leur tour, ils partent en bateau pour l'Angleterre (ils croyaient d'abord aller retrouver le Général en Afrique du Nord) et débarquent le 18 juin à Falmouth. Ils apprendront le lendemain par la presse britannique que le général de Gaulle a lancé, sur les ondes de la BBC, un appel destiné à devenir à jamais mémorable.

Philippe, qui n'a que dix-neuf ans, s'engage tout naturellement dans les Forces françaises libres et commence par ramasser les douilles des obus sur le Courbet, vieux croiseur français transformé par les Anglais en plate-forme de DCA. Puis il se retrouve à l'École navale que la France libre a mise hâtivement en place à Portsmouth. C'est donc dans la marine qu'il combatta. Il combat dans l'Atlantique, il combat dans la Manche. Un jour, sa vedette lance-torpilles est prise à partie par quatre dragueurs de mines allemands. Trois de ses quatre moteurs en flammes, Philippe de Gaulle parvient à se réfugier dans la brume le long des côtes françaises. Les Allemands, à la radio, se réjouiront trop vite d'avoir coulé le fils du général français qui les nargue depuis Londres.

À la veille du débarquement allié en Normandie, le jeune officier rejoint les fusiliers marins de la IIe division blindée du général Leclerc. À ce titre, lors de la libération de Paris, il reçoit lui-même la reddition des troupes allemandes occupant le Palais Bourbon. Il a alors 23 ans « *Personne parmi les officiers allemands ne m'a demandé mon nom* » confiera-t-il. Ce n'est qu'en novembre 2019 que l'Assemblée nationale lui rendra hommage pour cette action d'une haute valeur symbolique. Philippe de Gaulle poursuit vers l'est avec la IIe DB, jusqu'à la capitulation de l'ennemi. Il dira plus tard, sans forfanterie : « *Je suis, parmi les fils de chefs d'État – soviets compris – celui qui s'est le plus battu.* » Il sortira de ce conflit avec la croix de guerre, trois citations et le grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe. Mais sans être admis dans l'ordre des Compagnons de la Libération, le Général se refusant à décorer son propre fils.

Prendre du champ et menacer de partir

La suite, c'est une carrière classique. Philippe de Gaulle sert en Indochine, au Maroc, en Algérie, gravit un à un les échelons de la hiérarchie pour aboutir en 1980, deux ans avant la retraite, au grade d'amiral et au poste d'inspecteur général de la Marine. De politique, devoir de réserve oblige, il ne saurait évidemment être question, du moins officiellement, car il n'est pas donné à tout le monde d'être le fils du général de Gaulle et de le côtoyer régulièrement dans son intimité.

Le hasard fait ainsi que Philippe de Gaulle se trouve en permission à Paris au plus fort de la crise de 1968. Le dimanche 26 mai, venu déjeuner à l'Élysée, il conseille à son père, comme il le racontera dans ses Mémoires accessoires (1), de prendre du champ et de menacer de partir. Le lendemain soir, le père et le fils reprennent la conversation. Une nouvelle fois, Philippe de Gaulle, qui ne craint pas, selon ses dires, d'affirmer au Général qu'à terme, son règne est fini, lui conseille de s'éloigner et lui propose d'aller s'installer à Brest sur un croiseur ou un porte-avions, qui lui offriront toutes les possibilités de communication et de déplacement. Le Général rejette cette perspective, mais confirme qu'il a effectivement l'intention de sortir de la « chaudière ». Il en sortira pour aller rencontrer le général Massu à Baden-Baden, où Philippe le rejoint avec sa famille. Et où il reste provisoirement, sur l'ordre de son père, quand celui-ci, revigoré par sa rencontre avec le chef des forces françaises en Allemagne, repart afin de reprendre les choses en main à Paris.

Pas pour très longtemps : moins d'un an plus tard, après l'échec de son ultime référendum, le Général démissionne. Et en novembre 1970, il meurt. Cette mort arrache à Philippe de Gaulle une réflexion douce-amère : « *Voici donc la fin d'un des plus grands hommes de France et d'un père qui m'a souvent donné l'impression qu'il aurait aussi bien sacrifié son fils que lui-même à son destin historique.* »

En tout cas, cette disparition fait de Philippe de Gaulle le chef de la famille du fondateur de la Ve République et, d'une certaine manière, son héritier spirituel. Une mission qu'il va prendre très au sérieux, veillant jalousement sur l'héritage matériel de son père (la propriété haut-marnaise de Colombey, dont la gestion sera confiée en 1979 à l'institut Charles-de-Gaulle) et plus encore sur son œuvre littéraire, dont il partage d'ailleurs les droits d'auteur avec sa sœur, Élisabeth De Boissieu. Parmi les tâches qu'il s'assigne en tant que gardien de la flamme : la publication chez Plon, sous le titre *Lettres, notes et carnets*, de tous les documents inédits de son père. Une entreprise pharaonique !

Heureusement, de ce point de vue, la retraite, en décembre 1982, le libère. Elle le dégage aussi d'une obligation de réserve dont il n'était sorti que pour soutenir la candidature à l'Élysée de Jacques Chaban-Delmas en 1974 et de Jacques Chirac en 1981. Ce qui va lui permettre de dire désormais en public tout le mal qu'il disait en privé de François Mitterrand, détesté par le Général et néanmoins devenu président de la République, comme du socialisme qu'il incarne. Dès le 18 juin 1981, d'ailleurs, il a refusé de participer, comme son beau-frère le général De Boissieu, à la traditionnelle cérémonie du souvenir au Mont-Valérien en compagnie du nouveau chef de l'État.

« Le sens moral de la nation »

En 1986, enfin, Philippe de Gaulle entre officiellement en politique en se faisant élire sénateur de Paris sur une liste conduite par un ancien premier ministre de son père, Maurice Couve de Murville. Au Palais du Luxembourg, où il choisit de s'occuper des problèmes de défense, il adopte volontairement un profil bas. Ce qui ne l'empêche pas, en 1988, de soutenir une fois de plus la candidature de Jacques Chirac à la présidence de la République, ni de s'opposer en 1991 à l'intervention militaire française contre l'Irak, ni de déclarer en 1992 son hostilité au traité de Maastricht.

(1) *Les Mémoires accessoires ont été publiés chez Plon en 1997 (tome I) et 2000 (tome II).*

(2) *De Gaulle Mon père (avec Michel Tauriac), Plon 2003 et 2004.*



« Derniers souvenirs »

De Philippe de Gaulle



Plon

Le fils du général de Gaulle, disparu à 102 ans dans la nuit du 12 au 13 mars, nous a laissé un livre de souvenirs inédits où défilent anecdotes, réflexions et confidences, dont nous publions les premiers extraits.

Fils d'un grand homme

« Cela n'a jamais été très facile d'être le fils d'un aussi grand homme. On est toujours soumis à des comparaisons et donc jugé avec plus de sévérité, surtout par ceux qui, ayant servi votre père, croient le connaître mieux que vous. En choisissant de servir dans la marine, je m'étais assez tôt suffisamment émancipé pour ne pas être prisonnier de l'environnement du Général ni trop inféodé à sa propre tutelle. J'ai mené une carrière qui n'a rien à voir avec la politique et où l'on est même tenu au plus strict devoir de réserve

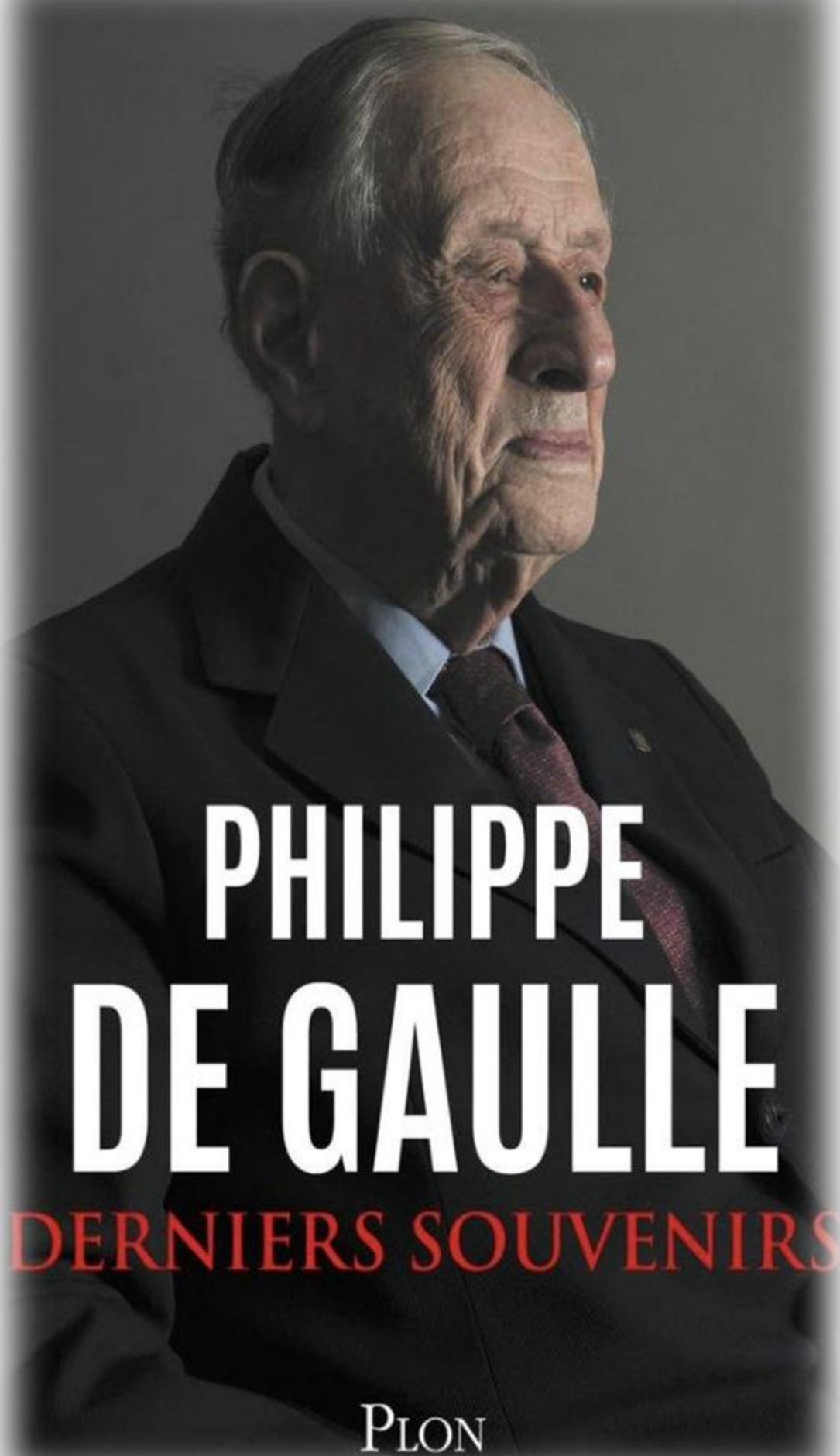
Le livre le plus intime du fils du général de Gaulle.

Le fils de Charles de Gaulle est entré dans sa 102e année le 28 décembre 2023. Il a souhaité publier à cette occasion ses *Derniers souvenirs*, recueillis au fil de sa mémoire et de sa pensée. Autant de précisions, de mises au point ou de simples rappels qu'il juge utiles à une meilleure connaissance de l'œuvre et de l'action de son père, mais qui concernent aussi son histoire familiale et son propre parcours de soldat ou ses anciennes fonctions de sénateur.

On y trouvera le texte de sa dernière intervention publique où il fait entendre son point de vue sur divers sujets d'actualité et rappelle la philosophie du Général en matière de politique intérieure et extérieure.

Parmi les fragments de souvenirs qu'il nous livre : des évocations de ses grands-parents paternels et maternels, du mode de vie de ses parents, des relations de son père avec d'autres chefs militaires, Giraud et Juin, avec l'amiral Muselier ou le comte de Paris, de la guerre d'Algérie, de Mai 68, des dernières années de Charles de Gaulle et les circonstances de sa disparition...

Parvenu au terme de son existence, Philippe de Gaulle ne s'embarrasse d'aucune précaution pour livrer ici et là le fond de sa pensée, donnant à ce bref ouvrage la valeur d'un testament.



« Philippe De Gaulle » Par Hervé Gaymard



Philippe de Gaulle était un valeureux. Ce fut d'abord un soldat engagé dès son plus jeune âge dans le service de la France, sans jamais évoquer ses faits d'armes, comme la reddition de la garnison allemande du Palais Bourbon le 25 août 1944, que nous découvrîmes en 2019. Après un parcours exemplaire, il accéda, malgré le poids de son nom, aux plus belles responsabilités dans la Marine. La retraite venue, parlementaire, il devint un historien et un défenseur respecté de la mémoire du général de Gaulle. Son édition rigoureuse des Lettres, Notes et Carnets est une mine pour les historiens, et ses nombreux livres, succès d'édition, firent connaître au grand public les travaux et les jours de son père, avec une grande pudeur, sans céder à l'hagiographie.

C'était un homme soucieux d'autrui, mille témoignages le corroborent. Jeune député, j'avais été très impressionné de siéger à ses côtés par le hasard de l'ordre alphabétique lors d'un Congrès du Parlement à Versailles, et il m'avait immédiatement mis à l'aise. Jusqu'à son dernier souffle, il répondra à ses nombreux correspondants par de longues lettres manuscrites, avec un souci de l'exactitude des faits, des noms et des dates qui impressionnait. Ses liens avec la Fondation Charles de Gaulle étaient étroits et toujours chaleureux.

La France perd un acteur et un témoin de cette rude et magnifique épopée qui l'avait hissée de l'abîme, où l'imprévoyance, la lassitude et la confusion des esprits l'avaient précipitée. Ce que nous devons encore davantage méditer dans les saisons gâtées que nous traversons. Nous pleurons aujourd'hui le Valeureux, autant que l'homme que nous respectons et que nous aimons.



Hervé Gaymard

Président de la Fondation Charles de Gaulle

« Philippe De Gaulle » Par Jacques Godfrain

Ancien ministre

Président d'honneur de la Fondation Charles de Gaulle



Les murs des Invalides viennent de voir disparaître l'amiral Philippe de Gaulle. Leur construction, décidée par Louis XIV pour héberger ses anciens soldats, est un des symboles des liens entre la Nation et son Armée.

Être le fils du général de Gaulle, traverser des pages aussi dramatiques de l'histoire de France et du monde, combattre pour la Liberté et la dignité de notre pays, participer les armes à la main à la libération de Paris, obtenir la reddition de la garnison allemande occupant l'Assemblée nationale le 25 août 1944 et devenir le chef d'état-major de la Marine nationale, en dehors de toute implication familiale. Maîtrisant parfaitement les avions de l'aéronavale, notamment sur porte-avions, son sens du commandement le conduisit au plus haut de la hiérarchie.

L'intégrité morale de son père le priva de son inscription sur la liste des Compagnons de la Libération ;

L'Amiral de Gaulle suivait depuis toujours les activités de Fondation avec beaucoup d'attention.

Il savait notre attachement à l'évolution des entreprises grâce à la Participation.

Ce grand Homme a retrouvé depuis quelques heures ses parents, son épouse et ses sœurs Elisabeth et Anne, disparue si jeune.

Tous ces combats menés avec succès, ont fait de l'amiral de Gaulle un des grands acteurs de notre histoire.

Le 18 Mars 2024

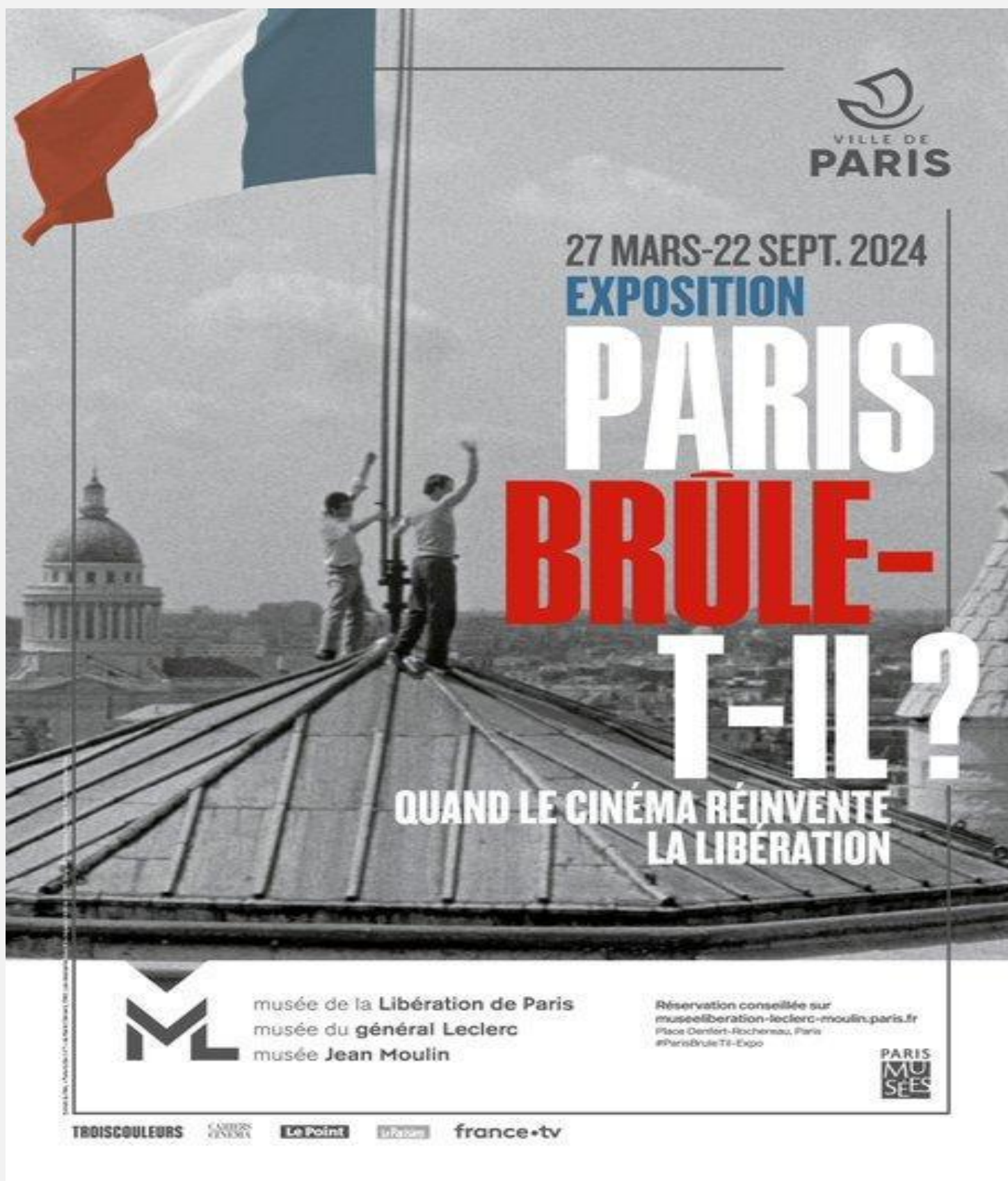
A handwritten signature in black ink that reads "Jacques Godfrain". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.



EXPOSITION

À l'occasion du 80e anniversaire de la Libération de Paris, en 2024, le musée de la Libération de Paris
4 Avenue du Colonel Henri Rol-Tanguy 75014 Paris (Place Denfert-Rochereau)

Paris brûle-t-il ? - Quand le cinéma réinvente la Libération



En 1966, Paris brûle-t-il, le livre des journalistes Larry Collins et Dominique Lapierre est adapté au cinéma. Le film, réalisé par René Clément et produit par Paul Graetz et la Paramount, raconte la Libération de Paris, vingt ans seulement après les événements. Alain Delon, Jean-Paul Belmondo, Yves Montand, Bruno Cremer, Kirk Douglas, Orson Welles, figurent parmi les nombreux acteurs à l'affiche du film. Cette pléiade de stars françaises et américaines contribue au succès de cette superproduction iconique qui reste aujourd'hui une référence cinématographique.

Mais où s'arrête l'histoire, où commence l'interprétation ?


À l'occasion du 80e anniversaire de la Libération de Paris, en 2024, le musée de la Libération de Paris – musée du général Leclerc – musée Jean Moulin présente une exposition sur ce grand classique du cinéma, dont la résonance se substitue parfois à celle de ses faits historiques, et invite ses visiteurs à questionner les représentations de cet épisode de l'histoire et à décrypter son rapport aux images.



SOMMAIRE

- Nouvelle Année, Nouvel Espoir : rétablissons la souveraineté de la France. Jacques Myard page 1
- « Ils ont fait la France grandiose... » ... Christine Alfarge page 2
- Le général de Gaulle économie et finances ... Henri Fouquereau page 3
- Note de lecture de l'ouvrage « Entretien avec Michel Anfröl » ... Marc Fosseux page 4
- Noël nous faire redécouvrir l'échange vrai Mare Dugois page 7
- Deux défis majeurs pour le nouveau président américain ... Paul Kloboukoff page 8





BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT À 18 JUIN
Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à :
Académie du Gaullisme

Nom et prénom..... Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone fix..... Téléphone portable.....

Courriel

Cotisations : ---- x 25 € (plus de 25 ans) ---- x 10 € (moins de 25 ans) ---- x 30 € (couple)
A partir de ---- x 75 € (membre bienfaiteur)

Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à : Académie de Gaullisme, Monsieur ALFARGE Amir
12, Rue Rabelais 86130 JAUNAY- MARIIGNY

Site officiel Paris France
www.academie-gaullisme.fr
© 01.04.2024